



114437 - Etranger au milieu de sa famille et de ses proches pécheurs, il veut conseils et orientations

question

Je suis un musulman vivant au Bangladesh. Mon père est décédé quand j'avais 18 ans. Ma mère et l'ensemble des membres de ma famille et mes proches ne portent pas le voile islamique. C'est la raison pour laquelle je ne répond jamais aux l'invitations de mes proches parentes qui m'invitent chez elles. La plupart de mes proches sont très jeunes comme moi-même. Ils n'accomplissent pas les prières quotidiennes; ils disent qu'Allah a divisé Sa miséricorde en 100 portions et conservé les 99 pour Lui. Ils entendent dire par là qu'il leur suffit d'accomplir la prière de la Fête pour obtenir le pardon divin. Je connais personnellement les hadiths relatifs à la prière et j'ai tenté de leur prouver que leurs propos sont loin d'être logiques et qu'ils ne font que suivre leurs passions. Comment devrais-je me comporter avec mes proches parents qui sont tous comme ceux-là? En raison de mon refus de répondre à leurs invitations, ils commencent à me traiter d'insociable ..Comment répondre à ces gens peu raisonnables et dépourvus de logique qui ne font que se livrer à leur passion? Comment me comporter avec ma mère et mon jeune frère qui regardent des films indiens à la TV... et écoutent de la musique sur la chaîne...? Mon frère prie quand il veut.. parfois 5 fois parfois il s'en abstient..

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, honorable frère! Nous partageons votre sentiment de solitude. Ce sentiment est éprouvé par des milliers voire des millions de gens vivant au sein de leurs familles sans trouver de leur part appui et soutien. Pire, ils rencontrent toute sorte de mal comme le fait de les décourager de l'obéissance envers Allah, de les détourner de l'observance de la loi d'Allah dans les affaires de leur vie. La solitude s'accroît quand elle frappe **une femme** aux ailes brisées et aux droits



bafoués. Nous vous assurons que les **.étrangers** ont accompli beaucoup d'œuvres au profit de la religion d'Allah Très Haut. Les résultats de leur prédication sont très importants par la grâce et la miséricorde d'Allah qu'ils ont obtenues quand ils ont su demeurer patients et enduré ce qu'ils ont éprouvé dans le chemin d'Allah Très Haut.

Au même moment, nous disons: ce que les pionniers de cette Umma ont rencontré en fait de répression, de préjudice et de nuisance est incomparablement plus important que ce que nos familles et proches nous infligent. Comment comparer, par exemple, le fait de leur part de vous traiter d'insociable à ce qui fut fait à notre prophète Muhammad (Bénédiction et salut soient sur lui) quand les siens le traitèrent de magicien, de menteur, et de fou? En outre, les hypocrites l'attaquèrent dans son honneur et accusèrent sa femme, Aïcha, d'adultère! Loin de s'en arrêter là, ils prirent les armes contre leurs frères, leurs pères et leurs proches. Ils se permirent de les combattre et de verser leur sang. D'autres les mirent en prison, les réprimèrent et les torturèrent. Patience! Patience! Sacrifice de soi! Sacrifice de soi! Ne vous laissez pas impressionner par vos stratagèmes. Demeurez avec Allah et ne vous souciez pas d'eux. Veillez d'abord à vous sauver de l'enfer puis efforcez-vous à appeler d'autres (à suivre votre voie).

Deuxièmement, pour appeler vos parents à pratiquer l'Islam correctement, nous vous donnons les conseils que voici:

- 1/ Il faut être animé d'une intention sincère et ne rien chercher en dehors de l'agrément d'Allah.
- 2/ Il faut donner un bon exemple à vos parents et membres de votre famille en appliquant la loi d'Allah dans vos propres affaires et en reflétant les mœurs de l'Islam dans votre conduite.
- 3/ Ne leur faites aucune concession par rapport à la loi d'Allah car ce serait de nature à affaiblir leur respect de votre engagement religieux.
- 4/ Choisissez de vous adresser aux plus raisonnables parmi vos parents, essayez de les attirer vers vous et de les amener à vous soutenir. Ne vous occupez pas des imbéciles car vous perdriez alors votre temps.



5/ Continuez de boycotter les réunions de vos proches si s'y déroulent de choses qui pourraient influencer négativement sur votre foi. Si, en revanche, vous voyez qu'il est utile de leur rendre visite, veillez à le faire. Ne les abandonnez pas car ils sont comme des malades et vous comme un médecin. Suivez la méthode appropriée pour leur administrer le traitement qu'ils rejettent. Il faut s'y prendre avec habileté en prenant la précaution requise pour préserver votre foi et éviter la contagion du péché, les effets néfastes des actes de désobéissance et l'épreuve qui les a frappés. À ce propos, l'homme aux Deux lumières, Outhman ibn Affan (P.A.a) disait: . **Quand les gens agissent bien faites comme eux; quand ils agissent mal, évite leur malfaisance..** (Rapporté par al-Boukhari,695).

6/ Diversifiez les moyens employés pour les appeler à la pratique correcte de l'Islam et le leur faire désirer. Indiquez leur les petits livres et les cassettes touchantes enregistrés par des prédicateurs issus de la communauté des fidèles à la Sunna, détenteurs d'un savoir sûr et animés d'une foi saine.

7/ Veillez à perpétuer l'invocation car une invocation sincère que vous prononcez en pleine nuit est susceptible d'être exaucée par le Maître des mondes de manière à ce que vous en verrez les louables effets devant vous et éprouverez de la joie et du soulagement.

Cheikh Salih ibn Fawzan al-Fawzan (puisse Allah le préserver) a été interrogé en ces termes: « J'ai des parents, proches et lointains dont un de mes oncles maternels. Mes père et mère veillent chez eux parfois et me demandent de les accompagner pour leur rendre visite. Je refuse car leurs rencontres sont entachées de choses condamnables. Ils me disent : **Allah est pardonneur et miséricordieux et tu dois entretenir tes liens de parenté..** Faut il que j'aie avec eux quitte à supporter leurs actes condamnables afin de préserver les liens de parenté ou faut il les boycotter? Voici sa réponse: **Si vous allez les voir dans le but de les influencer positivement, de les sermonner pour qu'ils abandonnent les actes condamnables, de vous acquitter de votre devoir d'interdire ce qui est condamnable, votre déplacement revêt alors un caractère obligatoire pour deux considérations. La première est qu'il s'agit d'entretenir vos liens de parenté. La seconde est de condamner les actes qui le méritent. Si vous ne condamnez rien ou si vous le faites de manière**



inefficace au point qu'ils perpétuent ces actes en dépit de votre désapprobation, il vaut mieux que vous n'alliez pas avec eux. Car si vous allez avec eux, vous vous retrouverez dans une rencontre au cours de laquelle se dérouleront des actes condamnables auxquels vous ne serez pas en mesure de vous opposer. Dans ce cas, il vaut mieux s'éloigner d'eux dans l'espoir qu'Allah le Très Haut et Transcendant les guidera. Al-Mountaqua min fatawa cheikh Fawzan,2/245.

Troisièmement, vous n'avez pas besoin qu'on attire votre attention sur l'égarement de celui d'entre vos interlocuteurs qui veut tirer un argument du hadith du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) rapporté par Abou Hourayra selon lequel il a dit: **Certes, Allah possède cent miséricordes dont une seule a été distribuée aux djinns, humains, bêtes et insectes. C'est grâce à cette portion que les uns éprouvent envers les autres compassion et tendresse. C'est elle qui fait qu'un animal sauvage fait preuve de tendresse à l'égard de son petit. Les autres 99 portions sont réservées par Allah pour l'au-delà où Allah les accordera à Ses serviteurs au jour de la Résurrection.** Evoquer ce hadith comme argument pour justifier la non exécution des ordres d'Allah est une manière de s'en moquer. Car la miséricorde divine n'est pas destinée aux malheureux qui perpétuent délibérément les actes condamnables à propos desquels la charia nous a mis en garde. Pire, certains de ces manquements, comme l'abandon de la prière canonique, entraînent une mécréance qui exclut son auteur de la religion. Allah Très Haut dit: **la miséricorde d'Allah est proche des bienfaisants.** (Coran,7:56) Méditez surtout sur les propos du Très Haut: **Ma miséricorde embrasse toute chose. Je la prescrirai à ceux qui (Me) craignent, acquittent la Zakat, et ont foi en Nos signes.** (Coran,7:156) et : **Ceux (les Anges) qui portent le Trône et ceux qui l'entourent célèbrent les louanges de leur Seigneur, croient en Lui et implorent le pardon pour ceux qui croient : "Seigneur! tu étends sur toute chose Ta miséricorde et Ta science. Pardonne donc à ceux qui se repentent et suivent Ton chemin et protège-les du châtement de l'Enfer.** (Coran,40:7). Ibn Kathir (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **la miséricorde d'Allah est proche des bienfaisants.** signifie que Sa miséricorde est réservée aux bienfaiteurs qui obéissent à Ses ordres et s'abstiennent de Ses interdits.» Tafisir d'Ibn Kathir,3/429. De même que le pardon d'Allah est immense, de même Son châtement est dur, comme Il le dit: **On s'est certes moqué des messagers avant toi. Alors, J'ai donné un répit aux mécréants. Ensuite, Je les ai saisis. Et quel fut Mon châtement!** (Coran,13:32) et : **Le Pardonneur**



des péchés, l'Accueillant au repentir, le Dur en punition, le Détenteur des faveurs. Point de divinité à part Lui et vers Lui est la destination (Coran,40:3) et : Et ce jour-là, tu verras les coupables, enchaînés les uns aux autres, leurs tuniques seront de goudron et le feu couvrira leurs visages (Coran,14:49-50) Où se situent les pécheurs par rapport à cet attribut du Maître Très Haut? Pourquoi ne les dissuade-t-il pas des actes qui suscitent Sa colère et font l'objet de Ses menace? Voir les deux réponses données aux questions n° [47425](#) et [11266](#).